

# APPEL A PROJET

## CONTRIBUTION AU DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF

# SESAME

Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement

## Contexte

---

SESAME est un dispositif permettant d'accompagner les jeunes isolés ou les plus éloignés de l'insertion vers une qualification et un emploi dans les métiers du sport ou de l'animation. Il s'inscrit dans les mesures faisant suite au comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC) qui s'est tenu le 6 mars 2015.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner vers un emploi d'éducateur sportif ou d'animateur socioculturel, les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, résidant au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR).

Le public ciblé est un public en prise à différents freins : isolement, mobilité difficile, ressources limitées, manque de confiance, décrochage... Le repérage de ces jeunes, éloignés mais motivés, constitue le premier volet d'un déploiement réussi du dispositif. Les DDCS/PP, en lien étroit avec les missions locales sont les acteurs institutionnels privilégiés de ce repérage. Elles peuvent s'appuyer des acteurs et réseaux de proximité.

Dans le cadre du dispositif SESAME, le jeune s'engage dans un parcours qui doit lui permettre, à terme, de suivre une formation qualifiante en alternance (exemple : BAPAAAT, BPJEPS etc), débouchant sur une qualification, et si possible, un emploi.

Or, une phase directe de formation qualifiante n'est que rarement accessible pour des jeunes en grande difficulté, y compris lorsqu'il s'agit d'un diplôme de niveau V ou d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). Des actions de préqualification peuvent, notamment, être nécessaires pour permettre l'accès à la formation qualifiante.

## Projets éligibles

---

Les projets soutenus devront permettre d'atteindre tout ou partie de ces objectifs :

- Sensibiliser et informer les jeunes sur les métiers de l'encadrement sportif, particulièrement dans les ZRR et QPV, pour identifier ceux désireux de se professionnaliser dans le secteur
- Contribuer au parcours de formation de ce public potentiellement éloigné de la qualification en proposant un parcours de découverte des métiers, des stages d'immersion dans le champ professionnel envisagé, une offre de préformation ou des modules de formation qualifiant ou non, permettant l'orientation vers un diplôme professionnel

Les structures retenues doivent :

- Maîtriser l'environnement professionnel du sport et les niveaux de qualifications attendus
- Permettre un déploiement du dispositif équilibré sur l'ensemble du territoire régional
- Proposer des actions innovantes et complémentaires à l'offre existante sur le territoire régional
- Travailler en relation avec les missions locales et les correspondants du dispositif dans les DDCS(PP)

La mise en réseau de partenaires et la proximité géographique de l'implantation des actions seront recherchées.

## Calendrier

---

L'appel à projets sera clôturé **le 12 septembre 2016**

Les projets retenus seront connus **le 23 septembre 2016**

## Budget

---

Un ou plusieurs projets pourront être retenus en fonction de leur intérêt et de leur montage financier.

L'enveloppe globale disponible s'élevant à **50 000€ pour les actions destinées au secteur sportif.**